



LE CENTRE DE SERVICES
PARTAGÉS DU QUÉBEC

UN ALLIÉ
DE CHOIX

SAGIR

SOLUTIONS D'AFFAIRES
EN GESTION INTÉGRÉE
DES RESSOURCES

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

5 OPTIMISER LES SYSTÈMES DE L'ÉTAT : LES ORIGINES

5 Historique

7 SAGIR

8 SAGIR : DES SOLUTIONS RÉPONDANT AUX BESOINS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DU GRAND PUBLIC

9 SGR1 : Système de comptabilité (dépenses) et acquisitions

10 SGR2 : Système de gestion des ressources humaines

11 SGR3 : Système de dotation en ligne

13 DES SOLUTIONS D'ENVERGURE

13 SAGIR aujourd'hui

14 Principales opérations traitées par SAGIR annuellement

15 LES SUITES DE SAGIR ET LA PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS

15 Coûts d'exploitation

16 Pérennité des investissements

17 Et pour la suite de SAGIR ?

18 CONCLUSION



OPTIMISER LES SYSTÈMES DE L'ÉTAT : LES ORIGINES

HISTORIQUE

ANNÉES 1990

Le gouvernement du Québec souhaitait moderniser la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'administration publique.

L'OBJECTIF VISÉ > LA MODERNISATION DES SYSTÈMES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES, L'UNIFORMISATION ET LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS.

PORTÉE DE GIRES

Entreprendre **SIMULTANÉMENT** la modernisation de tous les systèmes administratifs par la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources utilisant **LE MÊME OUTIL** pour la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

1999

GIRES (gestion intégrée des ressources) est lancé et à la suite d'un appel d'offres public, le **PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉE (PGI)** de la firme Oracle est sélectionné.

DÉFINITION D'UN PGI

Un PGI est un **ENSEMBLE D'APPLICATIONS LIÉES ENTRE ELLES** qui supportent la gestion d'une organisation. Un PGI est composé d'un ensemble de modules paramétrables destinés à être utilisés simultanément par plusieurs personnes.

Tous les modules sont interreliés et les données se retrouvent dans une base de données unique.



2003

**LE GOUVERNEMENT MET FIN
À GIRES. À LA FERMETURE DU PROJET,
207,9 M\$ AVAIENT ÉTÉ INVESTIS
POUR SA RÉALISATION.**

À ce moment, le gouvernement confie au Secrétariat du Conseil du trésor « le mandat de reconfigurer le projet et d'élaborer un nouveau scénario à la mesure des moyens financiers du gouvernement afin de doter le gouvernement du Québec d'un système efficace, efficient et moderne de gestion des ressources financières, matérielles et humaines. »¹

2005

Voulant mettre à profit l'expérience acquise et préserver le maximum des investissements déjà réalisés dans le cadre de GIRES, **LE GOUVERNEMENT LANCE SAGIR** (Solutions d'affaires en gestion intégré des ressources). Des montants investis pour GIRES, 73,2 M\$ sont récupérés pour SAGIR.

1

Communiqué de presse,
« Le gouvernement annonce
l'arrêt du projet GIRES »
– Le 30 septembre 2003



OPTIMISER LES SYSTÈMES DE L'ÉTAT : LES ORIGINES

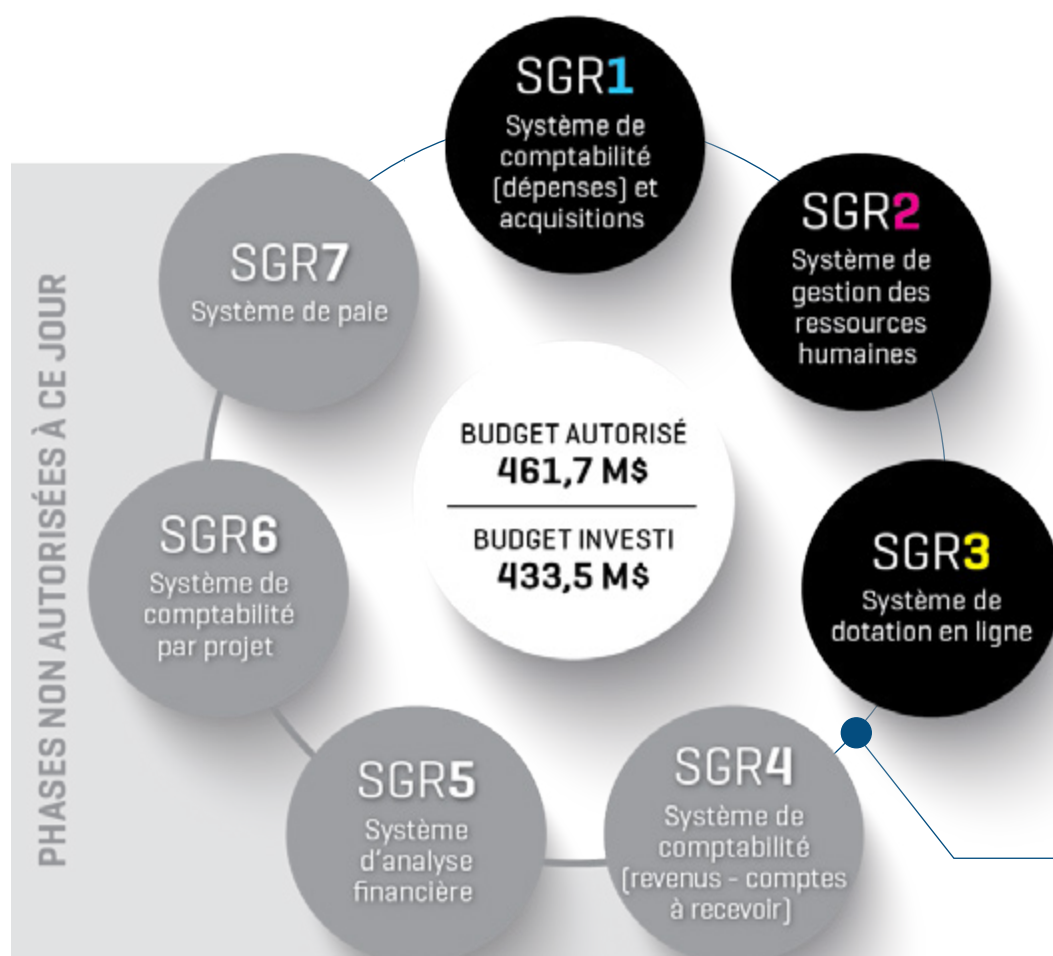
SAGIR

SAGIR EST BASÉE SUR UN REMPLACEMENT PROGRESSIF, PAR PHASES, DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

Le programme vise la simplification, l'automatisation et l'uniformisation des processus administratifs reliés à la gestion des ressources.

Le programme SAGIR est découpé en sept phases devant chacune FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION DISTINCTE au Conseil des ministres. Ce faisant, chaque phase peut être développée avec différentes solutions.

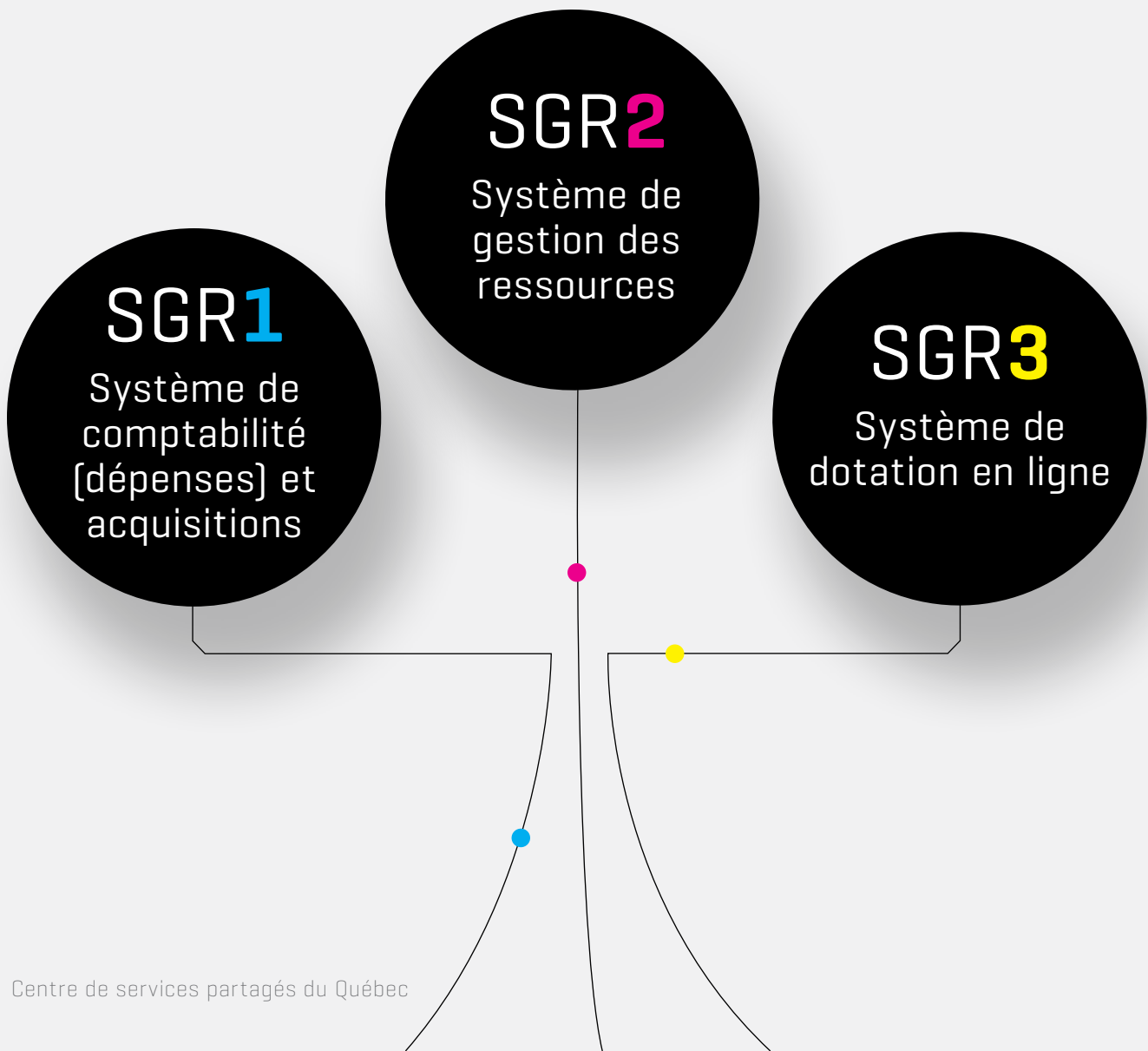
En janvier 2017, **TROIS PHASES SONT COMPLÉTÉES**, soit **SGR1, SGR2 et SGR3**. Le coût de réalisation de ces phases est de **433,5 M\$**.



SAGIR : DES SOLUTIONS RÉPONDANT AUX BESOINS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DU GRAND PUBLIC

SAGIR réunit de manière intégrée les processus de gestion des ressources financières, matérielles et humaines du gouvernement du Québec. À cet égard, **SAGIR CONSTITUE LA PLUS IMPORTANTE IMPLANTATION INFORMATIQUE À PORTÉE HORIZONTALE JAMAIS RÉALISÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.**

Trois phases sont déjà en fonction pour soutenir le travail de plus d'une centaine de ministères et d'organismes :



**AUTORISÉ ET DÉBUTÉ EN 2005, SGR1
A PERMIS, À TERME, DE Doter LES
MINISTÈRES ET ORGANISMES D'UN
SYSTÈME DE COMPTABILITÉ ET
D'ACQUISITIONS INCLUANT CERTAINES
FONCTIONNALITÉS :**

- > Grand livre, principaux auxiliaires comptables, fonctionnalités d'approvisionnement en biens et services
- > Production de chèques, rapport de frais, factures et paiements aux fournisseurs

**TERMINÉ EN AVRIL 2008, SGR1
A ÉTÉ RÉALISÉ AU COÛT DE 297,7 M\$.**

En opération pour les ministères et organismes, cette solution permet notamment :

- > La normalisation des opérations de fermeture comptable mensuelle et annuelle ;
- > L'utilisation d'un système comptable gouvernemental basé sur les meilleures pratiques. Celui-ci inclut notamment un grand livre, un module comptes à payer, un module acquisition et un registre des immobilisations. Toutes ces fonctions sont interreliées et intégrées dans un seul système ;
- > Un accès en temps réel aux informations financières et contractuelles soutenant la prise de décision relativement à la disponibilité budgétaire, au suivi des paiements, etc. ;
- > L'automatisation de plusieurs fonctionnalités telle l'approbation électronique des factures, les virements électroniques, l'émission et l'approbation en ligne des demandes d'acquisition.



PHASE COMPLÉTÉE FIN DE LA PHASE: AVRIL 2008

BUDGET AUTORISÉ
317,2 M\$

DÉPENSE RÉELLE
297,7 M\$

AUTORISÉ EN 2007 ET DÉBUTÉ EN 2008, SGR2 A PERMIS AUX MINISTÈRES ET ORGANISMES DE MODERNISER LES PRATIQUES ET LES OUTILS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

> Cette modernisation se traduit notamment par la création d'un dossier unique pour les employés de l'État, le déploiement d'un outil normalisé de suivi des effectifs, l'automatisation de la gestion de l'assiduité, le calcul de la permanence, la possibilité pour les employés de consulter leurs bulletins de paie.

› Il s'agit de quelque 77 000 dossiers actifs d'employés qui ont été créés représentant plus de 3,2 millions d'éléments d'information.

TERMINÉ EN MARS 2015, SGR2 A ÉTÉ RÉALISÉ AU COÛT DE 114,8 M\$.

En opération pour les ministères et organismes, cette solution permet notamment :

- > La centralisation des dossiers employés
- > L'accroissement de l'autonomie des utilisateurs par l'accès à un libre-service ;
- > La contribution aux objectifs de développement durable par l'élimination de 3 000 000 de documents papier par année.

SGR2 se distingue par son envergure. Le projet touchait près de 70 000 utilisateurs répartis dans plus de 115 MO.



PHASE COMPLÉTÉE | FIN DE LA PHASE: MARS 2015

BUDGET AUTORISÉ
120,5 M\$

DÉPENSE RÉELLE
114,8 M\$

DÉBUTÉ EN 2012, SGR3 A PERMIS DE METTRE EN PLACE UN SERVICE GRAND PUBLIC DE DOTATION EN LIGNE DES EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.



SAGIR contribue donc de façon importante à la mise en œuvre de la *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois.*

Concrètement, SGR3 vise à :

- > Gérer le recrutement – Service grand public de dotation en ligne des postes de la fonction publique et de la Sûreté du Québec
- > Gérer la dotation des postes réservés aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique et à la Loi sur la police.

TERMINÉ EN DÉCEMBRE 2016, SGR3 A ÉTÉ RÉALISÉ AU COÛT DE 21 M\$.

SGR3 se distingue des phases précédentes de SAGIR puisque ce service est offert directement aux citoyens. La dotation en ligne est supportée par une solution technologique commerciale. Cette solution permet aux utilisateurs d’y accéder par un service en ligne.

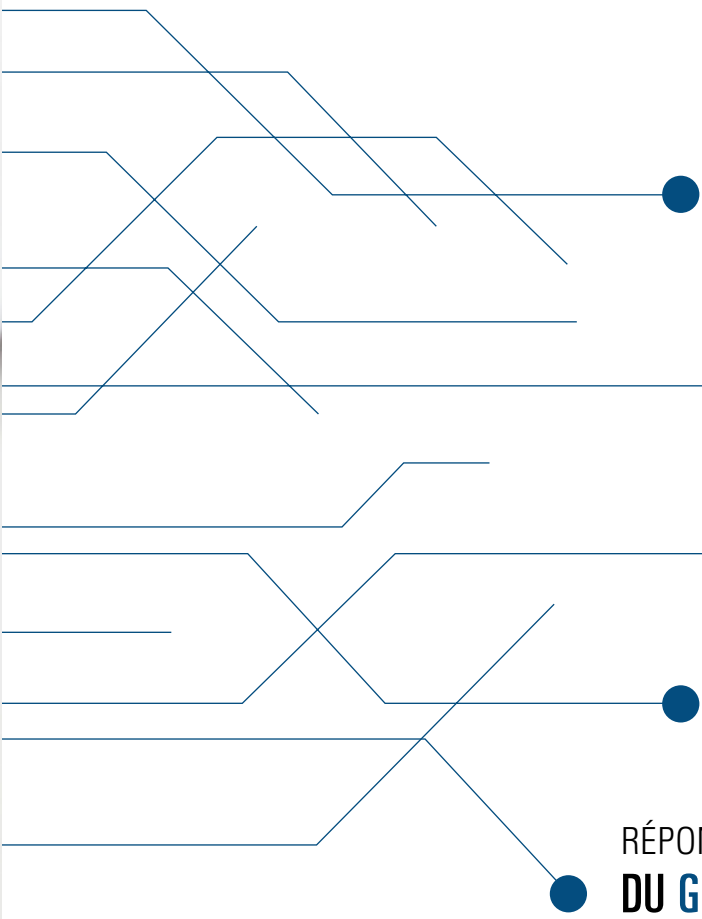
PHASE COMPLÉTÉE FIN DE LA PHASE: DÉCEMBRE 2016

BUDGET AUTORISÉ
24 M\$

DÉPENSE RÉELLE
21 M\$



DES SOLUTIONS D'ENVERGURE SAGIR AUJOURD'HUI



RÉPOND AUX BESOINS
DE PLUS DE 115 MINISTÈRES
ET ORGANISMES UTILISATEURS

79 G\$ EN PAIEMENT ANNUELLEMENT

15 000 UTILISATEURS DIFFÉRENTS
CHAQUE JOUR

PLUS DE 77 000 DOSSIERS
ACTIFS D'EMPLOYÉS

RÉPOND AUX BESOINS
DU GRAND PUBLIC EN CE QUI
CONCERNE LA DOTATION EN LIGNE

DES SOLUTIONS D'ENVERGURE

PRINCIPALES OPÉRATIONS TRAITÉES PAR SAGIR ANNUELLEMENT (2016-2017)

900 000 PAIEMENTS
DE FACTURES

536 000 ÉMISSIONS
DE CHÈQUES

384 000 VIREMENTS
BANCAIRES

230 000 RAPPORTS
DE FRAIS

1 400 000
AUTORISATIONS
D'ABSENCES
POUR LES EMPLOYÉS

1 200 000 FACTURES

2 500 000 GAINS
DÉCLARATOIRES

SAGIR GÈRE PLUS
DE **79 G\$** EN PAIEMENT
ANNUELLEMENT

DEPUIS LA MISE EN
LIGNE DE LA SOLUTION
DE DOTATION (SGR3)
LE 30 NOVEMBRE 2015 :

134 936 DOSSIERS
DE CITOYENS CRÉÉS

73 APPELS DE
CANDIDATURES LANCÉS
POUR LESQUELS :

> **66 342** CITOYENS
SE SONT INSCRITS

> **19 323** EMPLOYÉS
DU GOUVERNEMENT
SE SONT INSCRITS

LES SUITES DE SAGIR ET LA PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS

COÛTS D'EXPLOITATION

Comme pour toute solution informatique, des coûts d'exploitation sont nécessaires pour assurer l'entretien des solutions et la pérennité des investissements faits pour un actif gouvernemental d'importance comme SAGIR.

SAGIR prend appui sur un PGI du fournisseur Oracle. Des frais d'entretien et de soutien technique sont déboursés annuellement à ce fournisseur. En 2016, ces frais étaient de l'ordre de 3,2 M\$.

**EXPLOITER SAGIR COÛTE EN MOYENNE
50 M\$ PAR ANNÉE DEPUIS LA MISE
EN OPÉRATION DE LA PREMIÈRE
PHASE, SGR1, EN 2008.**



LES SUITES DE SAGIR ET LA PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS

PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS

AFIN D'ASSURER L'ÉVOLUTION DE SON PGI, ORACLE REND RÉGULIÈREMENT DISPONIBLE DE NOUVELLES VERSIONS DE CELUI-CI. CETTE PRATIQUE COURANTE DANS LE DOMAINE INFORMATIQUE, AMÈNE ORACLE À METTRE FIN AU PLAN DE SOUTIEN OFFERT POUR DES VERSIONS MOINS RÉCENTES. DE CE FAIT, APRÈS 11 ANS D'EXPLOITATION AVEC LA VERSION ACTUELLE, IL EST REQUIS ET NORMAL DE PROCÉDER À LA MISE À NIVEAU DU PGI À LA BASE DE SAGIR.

Puisque SAGIR constitue un actif gouvernemental stratégique pour le fonctionnement de l'État, la mise à niveau du PGI d'Oracle est essentielle pour assurer la continuité des opérations de ce système car la performance, la stabilité et la capacité d'évolution de SAGIR sont fondamentales.

Ce projet a pour objectifs :

- > Assurer la stabilité et la pérennité de SAGIR ;
- > Soutenir l'exploitation et l'évolution de SAGIR ;
- > Assurer la poursuite des phases subséquentes de SAGIR.

Cette mise à niveau nécessitera des investissements de 47 M\$, montant établi en fonction de la complexité de SAGIR, un système regroupant plus de 800 adaptations permettant de répondre aux besoins de plus de 115 ministères et organismes clients.





LES SUITES DE SAGIR ET LA PÉRENNITÉ DES INVESTISSEMENTS ET POUR LA SUITE DE SAGIR ?

**COMME MENTIONNÉ PRÉCÉDEMMENT,
CHAQUE PHASE DE SAGIR EST AUTORISÉE
PAR LE CONSEIL DES MINISTRES.
LE CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC
ÉTUDIE LES OCCASIONS DE **POURSUIVRE LE
DÉVELOPPEMENT DES AUTRES PHASES DE SAGIR.****

Afin de poursuivre le développement de SAGIR, le plan de réalisation des phases subséquentes est en élaboration.

> CONCLUSION

Déjà avec la réalisation de ses trois premières phases, SAGIR a permis une réelle modernisation des systèmes informatiques de gestion des ressources utilisés dans l'administration publique en s'inspirant des meilleures pratiques.

Les ministères et organismes peuvent compter sur SAGIR, un actif informationnel gouvernemental majeur au cœur de la gestion administrative de l'État.





Cette brochure a été produite par la Direction des communications du CSPQ.

Pour obtenir plus d'information sur ce dossier, nous vous invitons à communiquer avec nous au :

418 528-0875, poste 4822
demandes.dcom@cspq.gouv.qc.ca

Centre
de services partagés
Québec



UN ALLIÉ DE CHOIX

AVRIL 2017 / CRÉDITS PHOTO : ISTOCK ET CSPPQ